

Le glyphosate

Historique

1950: Le chimiste suisse Henri Martin synthétise pour la première fois le glyphosate qui reste sans application puis est vendu à d'autres laboratoires pour être testé.

1964: La multinationale américaine Stauffer Chemical est la première à trouver une utilité à la molécule: celle de chélateur de métaux.

1970: Le chimiste John E. Franz découvre comment ses composés se métabolisent dans les plantes et empêchent la fabrication de leurs protéines : c'est le début de l'épopée industrielle du glyphosate.

1974: Monsanto commercialise le glyphosate sous le nom de Roundup.

Années 1990: Produit en très grandes quantités, peu cher et efficace, le Roundup connaît un essor considérable. Très peu de mauvaises herbes résistent à ce qui va aussi bénéficier du développement et de la promotion par Monsanto d'organismes génétiquement modifiés qui le tolèrent (Roundup ready).

1999: Le docteur James Parry informe Monsanto du caractère génotoxique du glyphosate et recommande des études plus poussées sur les effets du Roundup.

2000: Le brevet de Monsanto tombe dans le domaine public, il est produit par plus de 40 sociétés et au moins 300 désherbants en contiennent en 1999.

2002: Le Roundup se voit à nouveau homologué par les États membres de l'UE à l'unanimité.

Le professeur Robert Bellé, chercheur au CNRS à la station biologique de Roscoff, étudie l'impact des formulations au glyphosate sur des cellules d'oursin. Il révèle qu'une utilisation sur le long terme de ces désherbants peut provoquer des cancers.

Le biochimiste Gilles-Éric Séralini et son équipe de l'université de Caen mettent en évidence, *in vitro*, plusieurs effets toxiques du glyphosate et de ses adjuvants. Selon Donna Farmer, toxicologue pour Monsanto, la firme américaine « ne peut pas dire que le Roundup ne cause pas de cancer » faute « d'études de carcinogénicité » le concernant.

2009: Une étude argentine publiée par la très sérieuse revue scientifique *Chemical Research in Toxicology* démontre que les embryons de vertébrés exposés au glyphosate présentent des altérations marquées du développement cérébral.

2015: Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui dépend de l'OMS, classe le glyphosate « cancérigène probable » en mars 2015, une mise en garde inédite à ce niveau. Ni l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) ni l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) ne suivent ce diagnostic alors même qu'elles ont reconnu sa toxicité pour les milieux aquatiques.